

3^e année du B.U.T. en
CONTRAT D'APPRENTISSAGE - 12 mois

Gestion, Entrepreneuriat et Management d'Activité



Les atouts de l'apprentissage

RYTHME ALTERNANCE

Rythme alternance à la semaine

RÉMUNÉRATION

équivalente à une 3^e année SMIC au 1^{er} janvier 2024

Apprenti de 18-20 ans : 67 % du SMIC ou SMC : **1183.84 €**

Apprenti de 21-25 ans : 78 % du SMIC ou SMC : **1378.20 €**

Apprenti de plus de 26 ans : 100 % du SMIC : **1766.92 €**

EXONÉRATION DE CHARGES SOCIALES

Application de la réduction générale des cotisations patronales renforcée (Réduction Fillon) aux contrats d'apprentissage.

LES AIDES

Du 01 janvier au 31 décembre 2024, pour la 1^{ère} année d'exécution du contrat, une aide d'un montant de **6 000 €** sera versée à toutes les entreprises, quelque soit l'âge de l'apprenti .

➔ Formation en phase avec la réalité du marché du travail et adaptée aux besoins en compétences des entreprises du territoire.

➔ L'intégration des étudiants dans le monde de l'entreprise depuis la 1^{re} année du B.U.T. (Stages, SAÉ) leur permet de se familiariser très tôt avec les exigences du monde du travail. Les entreprises disposent rapidement d'un renfort opérationnel.

Les atouts de nos étudiants

Des compétences acquises durant le B.U.T. 1 et le B.U.T. 2 :

- **ANALYSER** les processus de l'organisation dans son environnement économique, juridique, RH, Management d'activité...
- **DÉCIDER** – Aider à la prise de décision – Fiscalité, comptabilité, finance...
- **PILOTER** les relations avec les parties prenantes de l'organisation – Communication, gestion de projet, psychologie sociale...

Les activités visées

- Gestionnaire polyvalent de PME
 - organisation, communication, comptabilité,
 - gestion du personnel,
 - action commerciale,
 - assistance juridique la finance et la fiscalité...
- Marketing, chargé de projet
- Chargé de clientèle

Le parcours **Gestion, Entrepreneuriat et Management d'Activité** vise à former des étudiants à des fonctions de gestion polyvalente dans les organisations, en lien avec le management opérationnel et/ou des fonctions liées à la création ou la reprise d'activité.

Les compétences visées dans ce parcours :

- **ENTREPRENDRE** – Concevoir la stratégie de création de valeur (Etude de marché, financement, business plan, entrepreneuriat...)
- **DÉVELOPPER** – Assurer la gestion et le développement de la chaîne de valeur (marketing, négociation, RH, supply chain...)